HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne Culture - 2026

Aides aux acteurs culturels

Aide Programmation Art Spectacle

Publié le 6 novembre 2025
Reading time : 6 minutes



Aurélien Ferreira
Jazz & Machines à l'Espace Roguet

Le Conseil départemental développe une politique culturelle forte, fondée sur la coopération avec les associations, les professionnels et les territoires de la Haute-Garonne.

Qui est concerné ?

Les structures culturelles haut-garonnaises privées développant une action ou un projet culturel sur le territoire haut-garonnais.
Ne sont pas recevables les demandes d'aide pour la création d'associations ou de structures privées. Par ailleurs, ne sont pas recevables les demandes portées par des structures ne justifiant pas au moment du dépôt du dossier d'au moins une année d'existence ou de la continuité de l'activité en cas de changement de nom.
Le Conseil départemental de la Haute-Garonne donne la possibilité d'accès à un large public à toutes les formes d'expression culturelle (danse, musique, théâtre, arts de la rue, cirque, cinéma et audiovisuel).
Il existe cinq types d'aides qui interviennent sous la forme d'un soutien financier attribué par le Conseil départemental :

- Aide à la programmation de lieux permanents de création et/ou de diffusion artistique et culturelle.
- Aide à l'organisation de saisons et d'événements culturels.
- Soutien aux équipes artistiques/aide à la création, aide à la diffusion.

- Soutien aux projets culturels.
- Aide à l'investissement pour les équipements culturels privés.

Ces aides interviennent sous la forme d’un soutien financier attribué par le Conseil départemental.

Aide à la programmation de lieux permanents de diffusion artistique ou culturelle - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces aide à la programmation des lieux permanents de diffusion artistique ou culturelle
Télécharger

Règlement d’intervention des aides aux acteurs culturels
Télécharger

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme https://subventions.haute-garonne.fr/ ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Télé service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Programmation de lieux permanents de création et/ou de diffusion ».

Transmettre votre dossier

Aide à l'organisation de saisons et d'évènements culturels - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces aide à l'organisation de saisons et d'évènements culturels
Télécharger

Règlement d’intervention des aides aux acteurs culturels
Télécharger

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme https://subventions.haute-garonne.fr/ ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Télé service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Saisons et événements culturels ».

Transmettre votre dossier

Soutien aux équipes artistiques, aide à la création, aide à la diffusion - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces soutien aux équipes artistiques, aide à la création, aide à la diffusion
Télécharger

Règlement d'intervention des aides aux acteurs culturels
Télécharger

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme https://subventions.haute-garonne.fr/ ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Télé service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Création » ou « Diffusion ».

Transmettre votre dossier

Espace Roguet

Soutien aux projets culturels - Comment en bénéficier ?

Liste des pièces soutien aux projets culturels
Télécharger

Règlement d'intervention des aides aux acteurs culturels
Télécharger

Il convient pour chaque type d'aide de respecter le calendrier des demandes.

- Consulter la liste des pièces spécifiques pour chaque catégorie.
- Déposer votre demande de subvention directement en ligne en suivant les instructions sur la plateforme https://subventions.haute-garonne.fr/ ou en cliquant sur : « Transmettre votre dossier ». Télé service « Subventions aux associations (hors écoles de sport/Petit matériel) », thématique « Culture », sous-thématique « Projets Culturels ».

Transmettre votre dossier

Aide à l'investissement pour les équipements culturels privés - Comment en bénéficier ?

Pour les associations et organismes privés, les aides pour "Acquisition (équipement, matériels) et/ou Travaux" sont suspendues.

Langue et culture occitanes

Haute-Garonne, terre occitane

Label "Comme à la maison"

Label "Comme à la maison"